

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION

NIF : 408002002100046

Avis d'attribution provisoire

L'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la Consultation N°09/2022/UNII portant sur **la fourniture d'articles d'électricité, de plomberie, de quincaillerie et de matériaux de construction** sur qu'a l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres portant sur le **Lot N°01: Articles de quincaillerie** et **Lot N°03: d'articles d'électricité**, le contrat est attribué provisoirement au soumissionnaire **NEW SANB (Alger)** pour un montant total de : **7 310 223,55DA/TTC**.

Fourniture	Soumissionnaire	NIF	Montant Total TTC/DA	OBS
<u>Lot N°01: Articles de quincaillerie</u>	NEW SANB(Alger)	002135072909933	4 151 761 ,25	Offre conforme et moins disant
<u>Lot N°03: d'articles d'électricité</u>			3 158 462,30	

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis sur le site internet de l'unité : www.unii-dz.org.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à l'effet de prendre connaissance des résultats du dossier de consultation.

Commandant d'unité